

Un centre européen pour épauler les victimes de terrorisme



Moment de recueillement à Bruxelles en hommage aux victimes du terrorisme du monde entier, le 21 août dernier. © PHOTO NEWS

La plateforme va permettre aux Etats, aux associations de victimes et aux intervenants spécialisés de mieux collaborer. Une liste d'experts mondiaux et de tous les services d'aide sera établie.

LUDIVINE PONCIAU

Les Etats européens et les associations de victimes pourront d'ici peu s'appuyer sur un nouvel organe pour améliorer le soutien aux citoyens touchés par des attaques terroristes et s'inspirer des bonnes pratiques existant en Europe et dans le reste du monde.

Le Centre d'expertise de l'Union européenne pour les victimes de terrorisme, qui débutera ses activités dans le courant du mois de janvier, a pour mission globale d'assurer la transposition effective et l'application des directives européennes dans la législation nationale et d'aider les Etats à établir un protocole d'intervention en cas d'attentat ou de tuerie de masse.

Il sera géré pour la Commission européenne par l'ONG internationale Victim Support Europe (VSE) qui regroupe une soixantaine d'associations dans trente pays, dont V-Europe pour la Belgique, Arq Impact aux Pays-Bas et la Fondation Lenval en France.

Des besoins spécifiques

En tant que plateforme, le centre a aussi reçu pour mission de fixer, en partenariat avec les associations représentatives, les lignes directrices de l'aide aux victimes et de fournir un répertoire des associations de victimes, des experts et des intervenants les plus qualifiés (experts en indemnisations, médecins, avocats, psychologues spécialisés...) pour répondre à chaque demande. L'objectif est de permettre à chaque victime de bénéficier de la même qualité de soins, des mêmes droits et de la même information, y compris les victimes ne résidant pas en Europe et qui ne savent bien souvent pas vers qui se tourner pour obtenir de l'aide.

« La nécessité de créer ce centre s'est surtout manifestée après les attentats de Paris. Il est apparu que les Etats avaient besoin de se coordonner pour mieux assurer l'aide aux victimes, quel que soit le pays d'où elles viennent. Il fallait aussi s'assurer que toutes les victimes puissent recevoir un soutien et qu'elles puissent faire valoir leurs droits

Les victimes belges soutiennent le centre

Réunies au sein de l'association V-Europe, les victimes belges d'attentats terroristes se réjouissent de la mise sur pied d'un centre européen d'expertise pour les victimes. « C'est intéressant car lorsqu'un attentat survient dans une ville européenne, les victimes sont très souvent de nationalités différentes », commente Philippe Vansteenkiste, président de l'association. « Quand ces gens rentrent chez eux, ils ont besoin d'un suivi, notamment psychologique. Or, dans certains pays, comme ils ont été blessés à l'étranger, cette offre n'existe pas. Ce centre va permettre de mettre en place une certaine cohérence, une uniformisation de l'aide. » « Bien sûr, chaque pays dispose de sa propre législation », poursuit Philippe Vansteenkiste, « mais il faut se donner les moyens de pouvoir coopérer. Il faut que les principes de base de l'aide, comme le suivi psychologique, puissent être dispensés aussi longtemps que nécessaire dans tous les pays. Des pays comme l'Allemagne, la République tchèque ou la Pologne, par exemple, n'ont aucune expérience des attentats terroristes. Or, elles ont eu des victimes à Paris, Londres ou Bruxelles. Ce centre européen va pouvoir analyser en détail la situation des différents Etats membres et mettre au point un processus unique. Les victimes pourront aussi être informées sur leurs droits. On avance dans le concret. Les victimes soutiennent cette démarche et coopèrent dans sa mise en place. » F.D.E.

et leurs besoins spécifiques », retrace Levent Altan, directeur de Victim Support Europe et du nouveau centre d'expertise européen.

« Certains Etats comme l'Angleterre, la France ou l'Espagne ont une expérience plus avancée du terrorisme tandis que d'autres Etats n'y ont jamais été confrontés. Ce qui ne signifie pas qu'ils ne seront jamais concernés », poursuit Levent Altan. « Grâce à cette plateforme, les Etats pourront coopérer et voir comment d'autres pays ont réglé certains problèmes, même s'ils restent souverains en ce qui concerne leur législation nationale. »

Pour permettre aux pays membres de s'inspirer des bonnes pratiques, Victim Support Europe a dépassé les frontières de l'Union européenne et s'est notamment intéressé à ce qui a été mis en place en Israël, au Canada, en Australie et aux Etats-Unis. Dans le Massachusetts, après les attentats de Boston, un centre multidisciplinaire pour accompagner et informer les victimes et leur

famille a été créé. « Je crois qu'en réunissant des partenaires et des experts du monde entier, nous allons créer un centre d'expertise de classe mondiale qui place les victimes au cœur de son travail », selon Levent Altan.

Le nouvel organe proposera également aux intervenants de première ligne, comme les policiers ou les pompiers, aux formateurs et aux associations de victimes des formations sur les besoins spécifiques qu'ont les personnes ayant été exposées à un événement particulièrement traumatisant. Aussi sur la manière, pour ceux qui leur ont porté secours, de gérer le stress post-traumatique. Budget serré oblige (1 million d'euros dans un premier temps), l'offre de formations restera toutefois limitée.

Il revient également au centre d'établir une liste d'experts en psychotraumatologie spécifiquement formés à la gestion de ce syndrome post-traumatique et qui peuvent être mobilisés en cas d'attaque terroriste. « Nous allons dans un premier temps discuter avec les victimes et les ONG pour identifier les problèmes et comprendre quelles sont les priorités pour tous. La prise en compte de leur avis et l'écoute font partie de notre méthodologie », affirme Levent Altan.

« Volonté commune d'avancer »

Le centre d'expertise est enfin mandaté pour assister la Commission européenne et le Réseau européen des droits des victimes (ENVR, créé en 2015 et regroupant les autorités nationales compétentes dans le domaine des droits des victimes de 17 pays, NDLR) dans le renforcement de la coordination opérationnelle entre les Etats membres et les associations de victimes. Les services responsables de la prise en charge et de l'aide aux victimes dans chaque Etat pourront ainsi être plus facilement identifiés.

« Certains pays comme la France travaillent déjà en étroite collaboration avec les ONG. D'autres sont nettement plus réticents. Sur cela aussi nous allons devoir travailler. En Belgique, on travaille avec le fédéral, les coordinateurs pour les victimes de terrorisme dans les deux Communautés, les maisons de justice et le parquet fédéral, qui est très impliqué. Il y a un réel souci d'aider les victimes et une volonté d'avancer même si c'est parfois compliqué entre les Régions et les Communautés », certifie le directeur de VSE.

Le projet est financé par l'Europe et s'inscrit sur une durée de deux ans. Au terme de cette période test, la nécessité de créer une structure plus large, un centre de coordination européen pour les victimes du terrorisme, sera évaluée.

TÉLÉCOMS

Feu vert d'Enodia à la vente de Voo

Le conseil d'administration d'Enodia, maison mère de Nethys, a rendu un avis conforme pour la poursuite des négociations en vue de la vente de 51 % de Voo au fonds américain Providence, indique l'intercommunale lundi en soirée. Le projet de vente sera à présent envoyé au ministre wallon des Pouvoirs locaux, Pierre-Yves Dermagne (PS), pour accord. Après un positionnement favorable du PS, du MR et d'Ecolo, le conseil d'administration d'Enodia a formellement donné son feu vert ce lundi, comme prévu. Il se dit rassuré par la renégociation du prix de vente (à la hausse), par rapport à l'offre initialement déclinée par l'ex-CEO Stéphane Moreau. Les garanties sur le maintien de l'emploi ont également été précisées, le licenciement collectif ne pourra par exemple être utilisé qu'en cas de dernier recours. Seul le PTB a voté contre, jugeant le scénario de privatisation du câble public « inconcevable ». Muriel Gerkens, administratrice Ecolo, assure que Nethys devra régulièrement faire rapport à sa maison-mère sur l'état du processus en cours. Les Américains de Providence vont donc pouvoir commencer dès janvier la due diligence, autrement dit le « tour du propriétaire » détaillé de Voo, pour s'assurer que les informations qui lui ont été livrées étaient correctes. Ce qui permettra de fixer le prix de vente définitif. La clôture de l'opération est attendue pour juin. Dans la nouvelle structure, Providence pourra nommer 5 administrateurs, contre 3 pour Nethys et 1 indépendant. x.c

FISCALITÉ

Les donations immobilières ont le vent en poupe en Wallonie

Selon les chiffres de la Fédération du notariat, le nombre de donations immobilières (5.858) a augmenté de près de 28 % en Wallonie, entre le 1^{er} janvier et le 30 novembre 2019, comparé à la même période un an auparavant. La progression est de 11,8 % en Flandre et de 2,4 % à Bruxelles. Ce succès s'explique par des raisons fiscales, selon les notaires. Les droits de donation sont généralement moins élevés que les droits de succession qu'il faut acquitter à la mort du défunt. En plus, depuis septembre 2018, la Wallonie a modifié la fiscalité des donations immobilières. Les droits de donation ont été revus à la baisse et le nombre de tranches d'imposition a été réduit. L'âge moyen d'une personne qui effectue une donation immobilière est de 72 ans, alors que l'âge moyen d'une personne qui reçoit une donation immobilière est de 43 ans. J.-F. M.

ITALIE

Venise à nouveau victime de « l'acqua alta »

Plusieurs quartiers de Venise ont à nouveau été submergés lundi, alors que le niveau de la marée haute a atteint 144 centimètres, indique le centre local de surveillance. Ce type de phénomène est devenu plus fréquent en raison du changement climatique.

Les marées hautes à Venise sont considérées comme exceptionnelles à partir de 140 centimètres. Classée au patrimoine mondial de l'Unesco, la Cité des Doges est toujours sous le choc de la marée qui avait atteint 187 centimètres le 12 novembre dernier, la plus importante en 53 ans. Elle avait causé d'innombrables dommages. Le centre local de surveillance prévoit une nouvelle marée à 135 centimètres ce mardi.

La semaine dernière, des hôteliers vénitiens ont fait part d'un nombre record d'annulations en raison des inondations du mois de novembre.

Le gouvernement italien a libéré de nouveaux investissements dans le barrage « Mose », un système anti-inondation qui n'est pas encore opérationnel.

BELGA